

Foire de Bâle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1923)**

Heft 33

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bution avec un minimum de frais. Il va sans dire que les membres qui le préféreront pourront se servir de tous autres modes de paiement (mandats, chèques, billets de banque).

Les cotisations des membres des sections de Lyon et de Marseille continueront à être encaissées par les trésoriers des sections.

Enfin, comme par le passé, c'est le Comptoir d'Escompte de Genève, succursale de Neuchâtel, qui s'occupera de l'encaissement des cotisations en Suisse.

Nous remercions dès à présent nos sociétaires du bon accueil qu'ils voudront bien réserver à notre appel et nous leur rappelons que la Chambre de Commerce Suisse en France n'est entretenue que par les contributions de ses membres et qu'elle a besoin de l'appui de tous pour pouvoir remplir toujours mieux la tâche qu'elle s'est assignée.

LE CHOMAGE EN SUISSE

L'Office fédéral du travail signale, dans son bulletin de janvier 1923, que la situation du marché du travail s'est peu modifiée durant le mois de décembre.

Tandis que le nombre des chômeurs complets s'est augmenté de 2.235 personnes et était à fin décembre de 53.463 (88.967 à fin décembre 1921), chez les chômeurs partiels, par contre, on a enregistré une légère amélioration : de 21.900 qu'ils étaient à fin novembre, leur nombre est tombé à 20.429 (53.971 en 1921), soit une diminution de 1.471.

Chômeurs complets : Comme en novembre, un certain nombre d'hommes (3.340) ont été contraints au chômage, vraisemblablement par suite de la mauvaise saison, tandis que 1.005 femmes ont pu reprendre le travail. La main-d'œuvre non spécialisée est la plus atteinte, elle accuse 2.252 chômeurs de plus que le mois précédent : dans l'industrie du bâtiment et des branches connexes, l'augmentation est de 820, dans l'électrotechnie et l'industrie des machines 386, dans l'agriculture et l'horticulture 156 ; viennent ensuite la sylviculture et la pêche, les industries du bois et du verre, l'exploitation des mines et tourbières, les arts graphiques.

L'horlogerie et la bijouterie signalent une légère reprise ; le nombre de leurs chômeurs a diminué de 1.089 ; de son côté l'industrie hôtelière, profitant de la vogue des sports d'hiver, 364 employés d'hôtel ont pu reprendre le travail ; dans le service des gens de maison une amélioration s'est également fait sentir qui se traduit par une diminution de 254 chômeurs.

L'examen de la situation dans les différents cantons montre que le chômage a augmenté dans les cantons de St-Gall (870), Valais (757), Berne (604), Zurich (387), Bâle-Ville (267), Tes-

sin (258), Vaud (189), Grisons (139), suivent Argovie, Schwyz, Zoug, Schaffhouse, etc...

Il a surtout diminué dans les cantons de Neuchâtel (463), Genève (325), Appenzell R. E. (114), Glaris et Fribourg.

Chômeurs partiels : Leur nombre a sensiblement diminué dans les branches suivantes : Electrotechnie et industrie des machines (1200), industrie textile (221), horlogerie et bijouterie (109) et industrie chimique. Ils sont par contre en légère augmentation dans l'industrie de l'alimentation, boissons et tabacs (47), dans les arts graphiques et l'industrie du papier (27) et dans le bâtiment.

FOIRE DE BALE

Nous rappelons que la prochaine Foire aura lieu du 14 au 24 avril prochain. Le Comité de la Foire communique à ce sujet ce qui suit :

L'état très réjouissant des inscriptions pour la VII^e Foire Suisse d'Echantillons démontre qu'elle intéresse vivement tous les milieux industriels. Il y a quelque temps déjà on pouvait constater que les maisons exposantes demandaient des emplacements beaucoup plus grands que l'année passée. Cette tendance s'est manifestée d'une manière plus accentuée encore dans le courant du mois de janvier. La Foire Suisse d'Echantillons en sera d'autant plus riche en produits d'exposition. Certains groupes de la Foire se présentent déjà maintenant comme complets. La Foire de 1923 se différenciera sensiblement de la manifestation de l'année passée par une forte participation de la grosse industrie. De grandes maisons suisses très connues qui travaillent principalement pour l'exportation et beaucoup moins pour le marché intérieur participeront à nouveau à la Foire pour y présenter de nouveaux produits. Il y aura cette année aussi quelques régies fédérales, qui ont pris l'initiative de participer à la Foire pour y présenter les nouveautés et améliorations techniques industrielles et commerciales qu'elles ont introduites l'année dernière ou qu'elles se proposent d'exploiter prochainement.

Quoique le délai d'inscription officiel expire ces jours-ci, la direction de la Foire reçoit journellement de nombreuses inscriptions.

La VII^e Foire est marquée du signe de la baisse des prix. La Société coopérative de la Foire Suisse d'Echantillons a d'abord elle-même soumis ses tarifs à une révision et a fait subir au prix de location des emplacements une sensible réduction par rapport à l'année dernière. A côté de ces réductions, elle accorde des rabais importants sur le montant des grosses locations. Les hôtels de Bâle hébergeront les visiteurs de la Foire à des prix modérés.